



## Adultère pendant le divorce

Par **lol64**, le **28/07/2014** à **10:52**

Bonjour,

Pendant le divorce, vous dites que l'adultère est considéré comme une faute donc est-ce que l'ex-conjoint peut encore le demander sachant que l' ONC a déjà été engagé maintenant j'attends l'assignation en même temps que la liquidation du patrimoine ? A savoir aussi que nous ne vivons plus ensemble car il est parti pour vivre avec une personne et qu'à l'heure d'aujourd'hui, ils ne sont plus ensemble.

Merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **28/07/2014** à **11:13**

Bonjour,

considéré comme faute mais bon... dans les faits je ne suis pas certain que cela change grand chose dans le divorce !